

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

DLP 12-11-01009012

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

AUVERGNE

Grandes Cultures

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°26 du 9 août 2001 – 1 page

Maïs

Les captures de pyrale sont maintenant très réduites. Les premiers dégâts sont par contre déjà visibles. Les larves ont une longueur variant entre 4 mm (deuxième stade larvaire) et 20 mm (cinquième stade).

Colza

Choix variétal

- Le phoma est une maladie difficilement maîtrisable par des traitements chimiques. Le choix d'une variété Très Peu Sensible à cette maladie est indispensable pour se préserver du risque Phoma.
- Le risque de verse est également à prendre en compte dans le choix de la variété. Avec une variété très peu sensible, le régulateur de croissance est souvent superflu.

Sclérotinia et moyen de lutte biologique :

- Un produit biologique, le Contans a reçu en avril dernier une autorisation de vente pour la lutte contre le Sclérotinia du colza.
- Ce produit contient un champignon du sol (*Coniothyrium minitans*) qui parasite les sclérotes présents dans les parcelles traitées.
- Le produit doit donc être appliqué en pré semis du colza et incorporé à une profondeur de 3 à 5 cm (mélange possible avec la trifluraline et la napropamide).
- Les références françaises sur l'utilisation de ce produit n'étant pas suffisantes, il est conseillé pour la première année d'application de l'utiliser à 1 kg/ha et de le compléter par une intervention fongicide classique au stade chute des premiers pétales.

Tournesol

Observés pour la première fois l'année dernière, les symptômes d'Albugo (ou rouille blanche) sont beaucoup plus fréquents cette année.
Les symptômes caractéristiques sont des taches boursouflées vert-jaune à la face supérieure des feuilles. A la face inférieure, on observe la présence de croûtes blanches.
L'incidence de cette maladie sur le rendement est négligeable.

Prochain bulletin le 23 août

Colza
Choix variétal.

Service Régional de la Protection des Végétaux
Site de Marmilhat BP 45
63370 LEMPDES
Tél. 04.73.42.14.83
Fax 04.73.90.83.70

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la DRAF AUVERGNE

Le Directeur gérant : D. DIDELOT

Publication périodique
C.P.P.A.P n°2315AD
ISSN n°1254.6372

Tarifs : Courrier : 350 F
Fax : 320 F



